

2nd DEGRÉ

NOUVEAU PARCOURS

Pour devenir professeur des collège et lycée ou conseiller principal d'éducation

BACCALAURÉAT



LICENCE DISCIPLINAIRE

L1 L2* L3*

* Possibilité de suivre des modules de préparation à l'enseignement et au concours



CONCOURS À BAC +3*

Dès la session 2026

2 épreuves d'admissibilité + 2 épreuves d'admission

* Hors agrégation.



**MASTER M2E (ENSEIGNEMENT ET ÉDUCATION) :
MENTION PROFESSORAT DU 2nd DEGRÉ**

M1

Dès la session 2026

M2

- 12 semaines de stage en établissement
- Rémunération des élèves fonctionnaires : environ 1 400 € nets/mois

- Mise en responsabilité à mi-temps devant élèves
- Rémunération des fonctionnaires stagiaires : environ 1 800 € nets/mois



PROFESSEUR TITULAIRE

- Rémunération à partir de 2 100 € nets/mois
- 4 ans d'engagement à servir